

Toulouse, le 6 novembre 2018

Jean-Luc Moudenc
Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

A l'attention des Elu(e)s
Conseil Métropolitain

Références à rappeler : JLM/AAS/D-18 035 448-vbe

Madame, Chère Collègue, Monsieur, Cher Collègue,

Vous le savez, le 13 décembre prochain, notre assemblée devra délibérer sur le choix du mode de gestion de l'eau et de l'assainissement qui sera mis en place à l'horizon 2020 dans nos 37 communes.

Depuis plusieurs mois, le travail conjoint du Conseil de la Métropole et de la Commission de l'Eau ont contribué à construire les fondements d'un mode de gestion le plus adapté à notre Métropole et qui permettra à la fois de répondre aux besoins d'une agglomération en pleine croissance tout en garantissant un service aux usagers de qualité, performant et au meilleur prix.

Nous avons conduit cette démarche selon une méthode adoptée très majoritairement par notre Conseil (87 voix contre 46) et au cours de discussions devant notre assemblée ou lors des quatre réunions de la Commission de l'Eau élargie, qui ont été l'occasion pour chacun de participer aux discussions sur la fixation du prix en régie ou l'étude des différentes solutions proposées.

La présentation, courant novembre, du résultat des discussions et des tarifs proposés par les entreprises dans le cadre d'une ou deux potentielles délégations de service public, ouvrira une nouvelle étape du débat.

Attaché à ce que chacun puisse se faire sa propre opinion et souhaitant soumettre à débat public préalable, comme il me l'a été souvent demandé, le choix du mode de gestion de l'eau, je vous convie à deux temps de réflexion le 13 novembre prochain :

* Une Commission Eau spécifique, ouverte à l'ensemble des élus du Conseil de la Métropole, à 9h, en salle Garonne (au siège de la Métropole). Il s'agira de présenter le rapport des deux offres de délégation de service public et de les confronter à la régie ;

* une réunion publique, à partir de 19h, salle Mermoz (sur l'île du Ramier) à Toulouse, sous la forme d'une table ronde, au cours de laquelle élus, acteurs associatifs et citoyens pourront échanger à la lumière de données objectives sur les deux modes de gestion.

6, rue René Leduc B.P. 35 821 - 31505 Toulouse cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01 - www.toulouse-metropole.fr

.../...

Ces deux temps ont vocation à nourrir votre réflexion en vue du vote en Conseil de la Métropole du 13 décembre, comme je m'y étais engagé. Vous le savez, partisan d'un choix pragmatique, et donc dans l'intérêt des habitants et non d'une approche idéologique de la question, j'ai toujours indiqué qu'il me semblait inenvisageable d'organiser ces réunions avant de disposer de l'ensemble des données objectives. Or, c'est autour du 13 novembre que nous aurons l'essentiel de ces informations utiles au débat et à nos futures décisions.

Espérant pouvoir compter sur votre présence au cours de ces deux réunions,

je vous prie de croire, Madame, Chère Collègue, Monsieur, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean-Luc Moudenc". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Jean-Luc MOUDENC